

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 14 mars 2024

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 59-2024 de la Municipalité du 22 janvier 2024,

Oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE le projet pour la réalisation du projet "Ouest Rénove"

ACCEPTE les charges supplémentaires au budget 2024 telles que décrites au chapitre 6 du présent préavis pour un montant de CHF 37'900.- TTC sur le compte N° 3640.3189.16 « Prest. en efficacité énergétique – Ouest Rénove ».

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2025, les charges telles que décrites au chapitre 6 du présent préavis pour un montant de CHF 37'800.- TTC sur le compte N° 3640.3189.16 « Prest. en efficacité énergétique – Ouest Rénove ».

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 janvier 2024.

Ainsi délibéré en séance du 14 mars 2024

Le Président

La Secrétaire

Jeton Hoxha

Corrine Simon

